RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Agenceur / Agenceuse de cuisines et salles de bains

Alliant le sens de l'esthétique à la technique, l'agenceur ou l'agenceuse de cuisines et salles de bains conçoit et réalise des espaces personnalisés. Ils se doivent d'être fonctionnels, tout en répondant aux contraintes techniques et budgétaires.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Salaire débutant : **1867 €**

Statuts : **Statut artisan, Statut salarié**

Synonymes : Bainiste, Cuisiniste

Secteurs professionnels : Bâtiment et travaux publics (btp), Filière bois

Centres d'intérêt : J'ai envie de créer, construire, rénover, J'ai le souci du détail, J'aime le travail manuel, J'aime me déplacer, voyager, J'aime dessiner



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Définition d'un projet

Aménageant des espaces dédiés, l'agenceur ou l'agenceuse de cuisines et salles de bains intervient de la conception à la réalisation. Un premier entretien chez les clients lui permet de définir les besoins et envies de ces derniers, mais également d'opérer une analyse technique des lieux et la prise de dimensions. Cette première étape est primordiale puisque c'est à partir de ces éléments que l'agenceur ou l'agenceuse définira son cahier des charges.

Élaboration de plans

L'agenceur ou l'agenceuse conçoit et réalise ensuite des plans d'aménagement en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de sa clientèle. Un travail réalisé au bureau qui fait appel tant à la créativité - en jouant sur les matériaux, les volumes, les couleurs - qu'à la technique, pour résoudre un détail de jonction entre deux matériaux, par exemple. Cette étape de conception pourra durée de 1 journée à plusieurs mois puisque la cuisiniste ou le bainiste présentera des projets au client jusqu'à satisfaction de celui-ci.

Maîtrise d'œuvre

Dès lors, il faut assurer la commande des matériaux et des pièces et organiser le chantier. L'agenceur ou l'agenceuse est responsable de la tenue des délais de réalisation, de la qualité et du respect du montant des travaux fixés par le devis.

Compétences requises

Créativité et technicité

D'abord créatif, l'agenceur de cuisines doit avoir des idées : il sait associer les couleurs, les matériaux, jouer avec les volumes, les différents styles... et doit posséder un bon coup de crayon pour élaborer un projet sous forme d'esquisses et de plans. En outre, il a des connaissances liées à d'autres corps de métier, notamment en menuiserie, ébénisterie, électricité et plomberie, afin de déterminer la faisabilité technique du projet.

À la pointe

Pour proposer des solutions innovantes, l'agenceur de cuisines et salles de bains doit assurer en permanence une veille technologique afin de se tenir informé sur les techniques les plus récentes et sur leur mise à disposition commerciale. Une veille informationnelle est aussi utile pour s'enquérir des nouveautés réglementaires et législatives et ainsi établir un projet répondant aux normes en vigueur.

Sens de l'écoute et aisance relationnelle

Parce qu'il devra définir son cahier des charges à partir d'entretiens réalisés avec ses clients, l'agenceur devra faire preuve de psychologie et de sens de l'écoute afin de cerner au mieux leur personnalité, leurs attentes...

En relation constante avec ses fournisseurs, artisans et autres prestataires de services, l'agenceur doit savoir négocier pour obtenir les meilleures offres.

Où l'exercer ?

Artisan indépendant ou salarié

Avec un statut d'artisan (en menuiserie ou ébénisterie), il ou elle réalise la totalité des opérations, de la conception à l'installation des meubles. Comme personne salariée chez un fabricant, l'agenceur ou l'agenceuse intervient uniquement pour installer les équipements.

Travail en équipe

L'agenceur ou l'agenceuse est en relation permanente avec ses collègues de l'étude technique et de la fabrication, avec ses fournisseurs et ses clients. Selon son expérience, le cuisiniste ou la bainiste peut coordonner une équipe de techniciens et techniciennes, de fabricants et d'installateurs. Une mission qui exige des compétences en organisation et en communication.

De nombreux déplacements

Dans ce métier, il faut aimer bouger ! Si, dans l'entreprise, l'agenceur ou l'agenceuse partage son temps entre son bureau et l'atelier de fabrication, les déplacements à l'extérieur sont fréquents : visites chez les clients et les fournisseurs, installation des équipements etc.

Les études

Après la 3e

2 ans d'études pour préparer un CAP ébéniste, menuiser fabricant, ou menuisier installateur

3 ans d'études pour préparer le bac pro étude et réalisation d'agencement ; technicien de fabrication bois et matériaux associés ; technicien menuisier-agenceur.

Après le bac

2 ans d'études pour préparer le BTS développement et réalisation bois ; étude et réalisation d'agencement.

CAP ou équivalent

→ CAP ébéniste

→ CAP menuisier fabricant

→ CAP menuisier installateur

CAP ou équivalent + 1 an

→ Poseur agenceur de cuisines et salles de bains

bac ou équivalent

→ Bac pro étude et réalisation d'agencement

→ Bac pro technicien de fabrication bois et matériaux associés

→ Bac pro technicien menuisier agenceur

→ Vendeur agenceur de cuisine, salle de bains et rangement

bac + 2

→ BTS développement et réalisation bois

→ BTS étude et réalisation d'agencement

Emploi et secteur

Artisanat, grande distribution

Les entreprises artisanales sont encore majoritaires en matière d'agencement. Elles recrutent des agenceurs qui travaillent généralement sur un projet dans sa totalité, de la création à la pose. La grande distribution propose également des services d'agencement de cuisines et de salles de bains.

L'expérience, un atout

Artisanales ou industrielles, les entreprises recherchent des jeunes qualifiés, dotés d'une solide formation technique en menuiserie et en agencement. L'expérience acquise sur les chantiers, la connaissance des matériaux et des techniques d'agencement sont indispensables pour progresser.

Évolution de carrière

Après quelques années d'activité, un agenceur peut évoluer vers des chantiers plus complexes. Autre option : se mettre à son compte et installer des cuisines intégrées, par l'intermédiaire des distributeurs industriels.

Secteur

Bâtiment et travaux publics (BTP)

Filière bois

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Annuaire de l'ameublement français

Union nationale artisanale des métiers de l'ameublement

Librairie



PARCOURS

Architecture, urbanisme et paysage

Paru le 19/07/2024
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

QUELLES FORMATIONS, QUELS MÉTIERS ?

BTP, architecture



Paru le 14/09/2026
Broché • 14,00 €
PDF • 9,00 €

Centres d'intérêt

J'ai envie de créer, construire, rénover →
J'ai le souci du détail →
J'aime le travail manuel →
J'aime me déplacer, voyager →
J'aime dessiner →

Autres métiers à découvrir

Menuisier

Ébéniste

Technicien de fabrication de mobilier et de menuiserie

Charpentier bois

Responsable de scierie